

## 1. INTITULÉ DU CERTIFICAT (DE)(1)

**Abschlussprüfung im staatlich anerkannten Ausbildungsberuf  
Verfahrensmechaniker/Verfahrensmechanikerin in der Steine- und Erdenindustrie -  
Fachrichtung Kalksandsteine oder Porenbeton**

(1) dans la langue d'origine

## 2. TRADUCTION DE L'INTITULÉ DU CERTIFICAT (FR)(1)

**Examen de fin de formation nationalement reconnue à la profession de  
Mécanicien/mécanicienne des procédés industriels de l'industrie des minerais non-  
métalliques – spécialisation Briques silico-calcaires ou béton poreux**

(1)cette traduction est dépourvue de toute valeur légale

## 3. PROFIL DES QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES

- Surveillance, pilotage et régulation d'installations de fabrication
- Mise en oeuvre de mesures d'assurance-qualité et maintenance des installations d'exploitation
- Surveillance du dosage de matières solides, de l'adjonction d'eau et du processus de mélange servant à la fabrication de briques silico-calcaires ou béton poreux
- Commande et maintenance de machines et d'installations servant à la fabrication d'armatures, y compris l'application de la couche anticorrosive
- Surveillance, si nécessaire, de la mise en place correcte des armatures dans les moules, lors du formage de produits en béton poreux
- Surveillance des processus de remplissage, de prise et de gonflement
- Surveillance du processus de découpage des carreaux et profils
- Contrôle et marquage des articles découpés
- Surveillance du processus de compression servant à la fabrication de briques silico-calcaires, lors du formage de celles-ci
- Contrôle et marquage des produits
- Prise en charge et surveillance du durcissement à la vapeur en autoclave (seulement possible avec une formation complémentaire de surveillant de chaudière)
- Réglage et surveillance de machines destinées au traitement des matériaux après prise et à les usiner, collage et montage partiel du béton poreux afin de réaliser des éléments de grand format, exécution de travaux de nettoyage et d'entretien des installations lors de contrôles de routine
- Assemblage, si nécessaire, de briques silico-calcaires et d'armatures au moyen de mortier afin de réaliser des éléments armés à base de briques silico-calcaires
- Contrôle final, tri, stockage et palettisation/emballage des produits

## 4. ÉVENTAIL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ACCESSIBLES AU DÉTENTEUR DU CERTIFICAT(1)

Les mécaniciens/mécaniciennes des procédés industriels de l'industrie des minerais non-métalliques avec spécialisation Briques silico-calcaires ou béton poreux travaillent principalement dans les fabriques de briques silico-calcaires ou de béton poreux.

(1)cette traduction est dépourvue de toute valeur légale

### (\*) Explication

Le présent document a été conçu pour procurer des informations supplémentaires relatives aux différents certificats. Il ne possède aucun statut juridique. Le présent supplément se réfère aux Résolutions 93/C 49/01 du Conseil du 3 décembre 1992 relative à la transparence des qualifications, 96/C 224/04 du 15 juillet 1996 relative à la transparence des certificats de formation professionnelle ainsi qu'à la Recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la Communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs.

Vous trouverez de plus amples informations sur le thème de la transparence sous : [www.cedefop.eu.int/transparency](http://www.cedefop.eu.int/transparency)

© Communautés européennes 2002

## 5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p><b>Nom et statut de l'organisme du certificateur</b></p> <p>Chambre de Commerce et d'Industrie</p>	<p><b>Nom et statut de l'autorité nationale/régionale/sectorielle responsable de l'homologation ou de la reconnaissance du certificat</b></p> <p>Chambre de Commerce et d'Industrie</p>
<p><b>Niveau (national ou international) du certificat</b></p> <p>ISCED 3B</p>	<p><b>Système de notation / conditions d'octroi</b></p> <p>100-92 points = 1 = très bien            91 - 81 points = 2 = bien            80 - 67 points = 3 = satisfaisant            66 - 50 points = 4 = suffisant            49 - 30 points = 5 = médiocre            29 - 0 points = 6 = insuffisant</p> <p>Des résultats au moins suffisants (50 points) sont indispensables pour réussir l'examen de fin d'études.</p>
<p><b>Accès au niveau d'enseignement ou de formation suivant</b></p> <p>Agent de maîtrise (h/f) – Industrie du béton</p>	<p><b>Accords internationaux</b></p> <p>Dans le domaine de la formation professionnelle il existe, sur la base d'accords bilatéraux entre l'Allemagne et la France et l'Autriche des Déclarations Communes de l'équivalence de diplômes des systèmes de formations professionnelles respectives.</p>
<p><b>Base légale du certificat</b></p> <p>Arrêté fédéral sur la formation professionnelle à Mécanicien/mécanicienne des procédés industriels de l'industrie des minerais non-métalliques – spécialisation Briques silico-calcaires ou béton poreux en date du 09.02.2004 (BGBl. - Journal Officiel de la République Fédérale d'Allemagne - I S 180) décisions de la Conférence des ministres des cultes (KMK) en date du 21.11.1996), (BAntz. - Journal des annonces officielles - n° 191a du 14.10.1997)</p>	

## 6. MOYENS OFFICIELLEMENT RENCONNUS D'ACCÈS À LA CERTIFICATION

Examen de fin d'études auprès du service responsable:

1. après l'accomplissement d'une formation par alternance en entreprise et en établissement scolaire (en général)
2. après une réorientation professionnelle dans un métier de formation agréé
3. par un examen externe pour les actifs sans formation professionnelle ou pour les personnes qui ont été formées dans des écoles de formation professionnelle ou d'autres établissements

### Informations supplémentaires

**Accès:** les habilitations d'accès ne sont pas régies par la loi; en règle générale, à l'issue de 9 ou bien 10 ans d'école d'enseignement général

**Durée de la formation :** 3 ans.

### Formation selon le « système dual », en alternance en établissement scolaire et en entreprise:

Les aptitudes, connaissances et habilités enseignées durant la formation professionnelle (compétences de l'activité professionnelle) se basent sur les exigences typiques des processus de travail et de la gestion d'entreprise. Elles sont la préparation à une activité professionnelle concrète. **Formation en entreprise et en établissement scolaire/école :** Dans les entreprises les apprentis se procurent, dans un environnement de travail réel, des compétences liées à la pratique concrète de l'activité professionnelle. Pendant une ou deux journées par semaine les apprentis fréquentent l'école de formation professionnelle où on leur enseigne des matières générales et professionnelles en rapport avec la formation qu'ils suivent.

**Vous trouverez de plus amples informations sous:**

[www.berufenet.arbeitsagentur.de](http://www.berufenet.arbeitsagentur.de)

**Centres Nationaux Europass**

[www.europass-info.de](http://www.europass-info.de)